

LES EGLANTINES ET LES EPINES DE PAUL AGRATé

24 MAI 2003

A vous Mesdames, Messieurs les Magistrats qui siégiez à l'audience correctionnelle du mercredi 21 mai 2003, nous avons l'immense plaisir de vous décerner les « **3 EGLANTINES D'OR** » pour avoir sanctionné fermement le comportement inadmissible d'une mère irresponsable.

Votre Jugement est EXEMPLAIRE.

Cette mère qui, pour suivre des habitudes maintenant bien rodées, n'a pas hésité, l'ombre d'un instant, à porter contre son ex-mari, notre ami Y..., les pires accusations : attouchements et tentative de viol sur leur fille.

Est-ce enfin le début d'une prise de conscience, d'une autre démarche de la Justice qui finiraient bien par faire échec à toutes ces ignominies et donneraient le coup d'arrêt initial... ?

Nous l'espérons car cela va dans le bon sens.

Il est grand temps de mettre un terme à ces agissements et sanctionner sévèrement accusations mensongères, attestations, certificats de complaisance et faux témoignages qui discréditent l'Institution Judiciaire lorsqu'elle se prête à ce jeu.

La **RIGUEUR** que nous rencontrons sur la route semble donner d'excellents résultats. Pourquoi ne pas s'engager sur cette voie, dans les dérives que nous dénonçons... ?

Ce n'est pas par plaisir que nous avons engagé notre combat ; certes, du pot de terre contre le pot de fer ; mais nous aimerions nous réconcilier avec la Justice et

distribuer beaucoup de « **3 EGLANTINES D'OR** » ; ne plus avoir à contester certains Magistrats et ne plus devoir leur attribuer les « **3 EPINES DE CACTUS** ».

Nous ne sommes pas, comme certains tentent de le faire croire, d'affreux « Jojo », irresponsables, décochant des banderilles acérées sur Médecins, avocats et fonctionnaires honnêtes... !

En fait, nous ne gênons que ceux qui se sentent concernés car beaucoup d'autres comprennent notre combat et ne manquent pas, même dans l'ombre, de nous exprimer leur sympathie... !

Notre combat n'a pas pour but de soutenir quelques pères coupables, bien au contraire, mais d'assister ceux qui ont besoin d'aide morale lorsqu'ils sont victimes d'accusations mensongères. Accusations qui débouchent aussitôt sur la rupture judiciaire des relations Enfant-Père ; souvent pour de longs mois, voire même des années... !

Un tel jugement devrait également rendre service à quelques mères tentées de s'engager dans cette voie criminelle.

Nous espérons aussi ne plus être confrontés à une affaire aussi lamentable que celle que nous venons de connaître avec notre ami, maintenant disparu, Patrick B.....

La balle est dans votre camp. A vous de jouer.

A bientôt, nous l'espérons pour d'autres « **EGLANTINES D'OR** »

Paul AGRATé,